



FICHE EXPLICATIVE – ACCUEIL MATINAL 2024-2025

L'accueil matinal est un service adressé aux enfants scolarisés des salariés d'écuries de courses de la maternelle à l'élémentaire. Cet accueil est ouvert du lundi au samedi et suivant vos besoins. Ouverture du service à partir de 5h00 les jours d'école et en fonction de vos besoins lors des vacances scolaires et samedis.

Les fermetures du service sont :

Tous les jours fériés.

Une semaine aux vacances de Noël : du jeudi 26 décembre au mardi 31 décembre 2024

Pont de l'Ascension : du jeudi 29 au samedi 31 mai 2025 inclus

Les inscriptions :

Un rendez-vous est obligatoire auprès du secrétariat enfance, vous pouvez nous contacter pour prendre rendez-vous soit par mail christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org ou par téléphone au 03.44.21.10.71.

Le tarif est de 8.25€ par samedis et de 4.13€ par jour d'accueil semaine (de 5h00 à 7h00). Pour le périscolaire (7h00 à 9h00) votre tarif sera établi en fonction de vos revenus.

Une fiche planning mensuelle est à télécharger sur le site du Centre Social ou à demander à l'animatrice en charge de l'accueil, avec une date limite à respecter **le 20 de chaque mois pour le mois suivant**. Sauf pour septembre Cette feuille contient aussi les mercredis du mois à venir, les vacances à venir, ainsi que les samedis.

Uniquement pour septembre = la fiche planning est à nous retourner au plus tard le 5 juillet date de clôture des dossiers.

Les conditions d'annulation pour les mercredis : Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir dans les 48 heures. Soit le lundi avant 12h00. Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

Les conditions d'annulation d'une journée vacances : Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir suivant les dates ci-dessous. Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

- ✓ Le vendredi midi au plus tard pour les lundis et mardis
- ✓ Le lundi midi au plus tard pour les mercredis
- ✓ Le mardi midi au plus tard pour les jeudis
- ✓ Le mercredi midi au plus tard pour les vendredis

Pour toute absence quelle que soit la période (scolaire ou vacances), vous devez impérativement prévenir nos services par mail ou par téléphone au 03.44.21.61.61.

Dans le cas où votre enfant est souffrant dans la nuit et que vous décidez de le garder à la maison, nous vous demandons de prévenir l'animatrice le matin à la Halte-Garderie au 03 44 21 61 62 ou le 06.95.66.79.03

L'équipe :

L'équipe de l'accueil matinal est composée de deux animatrices permanentes sous la responsabilité de la coordinatrice Enfance/Jeunesse du CSR. Elles travaillent en alternance pendant la semaine. A partir de 07h00, d'autres animateurs permanents viennent encadrer les enfants du périscolaire.

L'accueil de votre enfant :

Votre enfant sera accueilli au Centre Social Rural de Lamorlaye dans les locaux de la Halte-Garderie.

Les conditions d'accueil sont adaptées aux horaires : aménagements divers pouvant favoriser le repos voire le sommeil et petit-déjeuner servi avant l'école ou avant la journée loisirs.

Nous vous demandons de fournir un petit nécessaire de toilette marqué au nom de l'enfant :

- ✓ Une trousse de toilette
- ✓ Une brosse pour les cheveux
- ✓ Une brosse à dent
- ✓ Dentifrice
- ✓ Lait de toilette ou lingettes

Le petit-déjeuner est servi à partir de 07h00 jusque 07h30 pour favoriser le temps de sommeil.

L'accueil de 07h30 à 9h00 au périscolaire :

A partir de 7h30 jusque 9h00, votre enfant est intégré au périscolaire « classique ». Les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans rejoignent leur groupe d'âge respectif. Le 1er étage pour les plus de 6 ans et la Halte-Garderie pour les moins de 6 ans.

Les enfants se voient proposer des activités calmes pour leur permettre de démarrer la journée en douceur et à leur rythme.

Les jours d'école : vers 08h30 les enfants se préparent pour aller aux écoles (à pied pour les enfants scolarisés au groupe Nord et en mini-bus pour les enfants du groupe Sud).

Les samedis : votre enfant peut se reposer et jouer à son rythme jusqu'à 13h30. Vous devez apporter un pique-nique pour la pause déjeuner.

Les vacances scolaires : à partir de 09h00, la journée de centre commence avec la mise en place d'activités diversifiées autour d'un thème.